



PROSICA SAS est une société de conseil et un organisme de formation en cybersécurité et continuité des activités.

Chacune des formations que nous proposons est une préparation intensive pour acquérir les connaissances et la méthodologie indispensables à la réussite d'un examen et permettre ainsi d'acquérir une certification officielle reconnue.

Les formations sont organisées à Paris ou à la demande du client dans ses locaux, à partir de 4 personnes.

NOS ATOUTS

- 1 Double expérience de consultant et de manager en cyber sécurité du fondateur assurant un excellent niveau des contenus de formation, en lien avec les réalités opérationnelles de ses clients.
- 2 Expertise reconnue s'appuyant sur une connaissance approfondie des normes et de l'état de l'art ainsi que sur les certifications professionnelles de ses consultants.
- 3 Qualités humaines pour s'adapter aux environnements complexes et aux exigences des clients: sens de l'écoute, autonomie, capacité à communiquer de manière claire et concise en français comme en anglais.
- 4 Indépendance financière, en particulier vis-à-vis des éditeurs et des intégrateurs de solutions, garantissant à ses clients des avis impartiaux.
- 5 Réseau professionnel étendu assurant une parfaite compréhension de l'environnement.
- 6 Formations très bien notées par nos stagiaires, les taux de réussites élevés aux examens démontrent le bon niveau des contenus et la qualité pédagogique des formateurs.

Data Protection Officer • Délégué à la Protection des Données • Certification CIPP/E





Data Protection Officer • Délégué à la Protection des Données • Certification CIPP/E

1 300€ HT
2 jours / 12 heures

ENJEUX

Le Règlement Général sur la Protection des Données (General Data Protection Regulation) qui doit permettre à l'Europe de s'adapter aux nouvelles réalités du numérique et qui remplace la Directive 95/46/CE comprend un champ d'application très large. La désignation d'un délégué est obligatoire pour les organismes publics et les entreprises privées qui réalisent un suivi des personnes à grande échelle ou traitent des données sensibles.

Au-delà des cas obligatoires, la désignation d'un DPO est fortement encouragée car elle permet de confier à un expert la coordination des actions en matière de protection des données personnelles. PROSICA propose une formation de deux jours alternant théorie et cas pratiques permettant d'acquérir les connaissances principales en matière de droit européen et de maîtriser les fondamentaux de la fonction de DPO. Cette formation est aussi une solide préparation à la certification individuelle CIPP/E (International Association of Privacy Professionals) proposée par l'IAPP (iapp.org).

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à travailler dans le cadre de la conformité des traitements de données personnelles.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis particulier n'est nécessaire pour suivre la formation.

EXAMEN

- L'examen CIPP/E est indépendant de la formation. Il se déroule sous la responsabilité de l'IAPP sur ordinateur dans un centre agréé.
- Il est disponible en langue anglaise et française.

OBJECTIFS

- Connaître les concepts fondamentaux du programme officiel de la certification CIPP/E.
- Savoir mettre en place un programme de conformité au RGPD.
- Illustrer les concepts par la résolution de cas concrets.

TARIFS

	Formation de 2 jours avec :	
TARIFS	• supports en français et documents annexes • pauses café et viennoiseries, déjeuners	1 300 € HT
	• Inscription à l'examen du CIPP/E	650 € HT
OPTIONS	• Livre de préparation en anglais	90 € HT
	• Suivi individualisé de 6 mois par le formateur (réponse aux questions sous 48h ouvrées)	150 € HT

LIEU & DATES

La formation se déroule à Paris dans un espace confortable réservé aux formations. Une salle est dédiée aux stagiaires avec un espace pause.

Les repas sont pris en plateaux repas ou dans un restaurant du quartier.

DATES pour 2019

2 jours - 9h30 à 17h30

■ Mardi 29 au mercredi 30 janvier

■ Mardi 4 au mercredi 5 juin

■ Mardi 5 au mercredi 6 novembre

PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOURNÉE 1

● Introduction	<ul style="list-style-type: none">• Origine de la protection des données personnelles.• Évolution du cadre juridique européen et français.• Institutions européennes et françaises.
● RGPD¹ Concepts clés	<ul style="list-style-type: none">• Données à caractère personnel et traitement.• Catégories sensibles.• Responsable de traitement, sous-traitance, droits de la personne.• Champ territorial.• Cas d'exclusion. <p>→ Cas concret n°1 : Résolution d'un quizz « vrai / faux » sur les principes clés du RGPD.</p>
● RGPD Sécurité des données	<ul style="list-style-type: none">• Panorama des menaces.• Analyse des risques.• Incidents de sécurité.• Mesures de protection.• Sécurité et sous-traitance.• Cas du Cloud Computing. <p>→ Cas concret n°2 : Étude de cas – faire trouver les faiblesses potentielles d'une solution de gestion de ressources humaines en mode Software-as-a-service.</p>
● RGPD Transfert et sanctions	<ul style="list-style-type: none">• Autorités de régulation.• Sanctions.• Notification en cas de divulgation.

JOURNÉE 2

● RGPD Le DPO	<ul style="list-style-type: none">• Rôle et missions.• CIL et DPO.• Lignes directrices du WP29.• Les outils du DPO. <p>→ Cas concret n°3 : Définir un plan de travail du DPO.</p>
● RGPD Cas de mises en conformité	<ul style="list-style-type: none">• Traitement de données médicales.• Traitement de données employeurs.• Activités de surveillance.• Direct marketing. <p>→ Cas concret n°4 : Jeux de rôles, mises en situation et corrections.</p> <ul style="list-style-type: none">> Réunion DPO / responsable sécurité : mise en place d'un système de vidéo-protection.> Réunion DPO / responsable marketing : mise en place d'un nouveau site WEB.> Réunion DPO / responsable clients : mise en place d'un système de gestion des plaintes clients.> Réunion DPO / directeur informatique : mise en place d'un centre d'appels.> Réunion DPO : responsable RH : mise en place d'un outil de gestion de carrière suivant le modèle Software-as-a-Service.> Administration et exploitation.> Réaction aux incidents de sécurité (exemples, processus, investigations numériques).

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La semaine comprend :

- L'acquisition des connaissances issues du programme officiel et du règlement européen avec des supports en français et de nombreux exemples pour illustrer les concepts.
- La résolution de cas concrets.
- La résolution de quizz reflétant le style de l'examen.
- Des conseils méthodologiques et la remise de documents annexes pour approfondir.

1. (Règlement général sur la protection des données - règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je souhaite participer à la formation

« Data Protection Officer – Délégué à la Protection des Données – certification CIPPP/E »

Bulletin à nous retourner par mail à : formation@prosica.fr

Un devis vous sera adressé en retour pour la réservation à la formation et son règlement

Je choisis ma session de formation :

Préparation à la certification CISSP

Paris 9h30 - 17h30

Mardi 29 au mercredi 30 janvier

Mardi 4 au mercredi 5 juin

Mardi 5 au mercredi 6 novembre

Organisation / Entreprise : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Nom : _____ Prénom : _____

E-Mail : _____

Nom du responsable formation : _____

Formation 2 jours avec : <ul style="list-style-type: none">• supports en français et norme ISO 27035• pauses café et viennoiseries, déjeuners,	1 300€ H.T	<input type="checkbox"/>
---	------------	--------------------------